Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 21/22 (1913)

Heft: 3

Rubrik: Nouvelles de l'activité des sociétés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nouvelles de l'activité des sociétés

Rapport sur l'activité de la section de Vevey de la Croix-Rouge vaudoise en 1912. — L'année 1912 s'est distinguée par une très grande activité dans le sein de notre section.

1° Cours de pansements et soins aux blessés, hiver 1911-12, terminé en février par l'examen final auquel 38 élèves ont pris part.

2° Organisation d'un dépôt de matériel sanitaire à l'usage de la population de Vevey (dans un local spacieux et bien éclairé offert gratuitement par la municipalité). Ouverture dudit dépôt en automne 1912. Service de garde et d'entretien fourni par la Société des samaritains de la Croix-Rouge veveysanne.

3° Vente des cartes du 1er Août au profit de la Croix-Rouge suisse. Répartition de la ville par secteurs avec dames surveillantes et fillettes vendeuses. Vente: 5800 cartes. Bénéfice en sus: 527 fr. 75 par la vente de fleurs, petits drapeaux, cartes illustrées. Sur cette somme, 250 fr. envoyés au Comité central de la Croix-Rouge à Berne et 277 fr. 75 versés à la caisse des samaritains de Vevey.

4° Collecte en faveur des victimes de la guerre des Balkans organisée entièrement par notre section. Résultat: 5354 fr. dont 2425 fr. spécialement destinés à l'ambulance Vaud-Genève.

5° Vente à fin décembre des Timbres de Noël — sur la demande du Comité intercantonal « Pour la Jeunesse » — dont le bénéfice est destiné à la lutte contre la tuberculose chez les enfants. 5037 timbres et 391 cartes vendus. Somme restant à Vevey: 391 fr. 80 (aux colonies de vacances, probablement).

6° Organisation d'un 3e cours de pansements et soins aux blessés commencé en novembre 1912. 33 participants.

La section de Vevey a créé l'année passée — et continue à l'alimenter cette année — un fonds spécial destiné à la future colonne de transports prévue par l'organisation du service sanitaire de la Croix-Rouge.

Comité pour 1913: Président: Dr R. de la Harpe. Vice-président: M. Aug. Seiler. Secrétaire: M. Mayor-Givel. Trésorier: M. Albert Kocher. Conservateurs du matériel: Mlle Roy et M. Philippe Aubert. Membres: Mlle van Muyden, Mme Vuadens. Membre-adjoint: M. Gérard de Palézieux.

Le président: Dr *R. de la Harpe.*

Société des Dames samaritaines de Neuchâtel. — L'assemblée générale du 15 janvier 1913 a clôturé la cinquième année d'existence de notre société. Cette dernière année a été plus remplie que les précédentes; elle a compté, en plus des faits et exercices habituels, deux événements importants pour les annales de la société. Pour l'Assemblée des délégués des samaritains suisses, les 1er et 2 juin 1912, les Comités des deux sociétés sœurs de Neuchâtel (samaritains et samaritaines) se sont constitués en Comité d'organisation. Malgré tous ses soins, ce Comité doit avoir oublié le nom d'une fée dans sa liste d'invités et comme dans les contes, cette fée se sera vengée en obscurcissant le ciel du dimanche matin et en faisant tomber des torrents sur les parapluies des délégués; elle a ainsi empêché la course en bateau, projetée pour l'après-midi. Heureusement que nos Confédérés ont pu voir le samedi que notre contrée et notre lac peuvent être souriants et aimables.

Pour la XXIIe fête fédérale de chant, deux postes de secours ont été établis, l'un, mixte, à la gare, n'a pas eu beaucoup à faire, heureusement, tandis que l'autre, celui de la cantine, n'a pas laissé chômer son monde. Il comptait un poste pour messieurs et un poste pour dames; ce dernier à lui seul a eu à soigner 231 cas, parmi lesquels 52 coupures, brûlures ou blessures qui ont nécessité des pansements. De l'activité de la société durant cette dernière année, nous pouvons relever encore l'aide apportée par quelques samaritaines à la vente des fleurettes du 1er mars en faveur du Dispensaire anti-tuberculeux et la vente de 800 cartes postales du 1er août parmi les membres de la Société. Les samaritaines disponibles ont fait, comme l'année précédente, un certain nombre de visites dans des familles, sur la demande du médecin ou de la sœur du Dispensaire.

Nous espérons que cette branche d'activité ira en se développant, car il semble que là les samaritaines peuvent rendre de grands services.

Le Bureau du nouveau Comité est formé comme suit :

M^lle J.-A. Neipp, présidente ;
Sœur Maria Quinche, vice-présidente ;
M^lle J. Herzog, caissière ;
M^lle M. Mosset, secrétaire.

Au commencement de sa sixième année, notre société compte 99 membres. Elle entame courageusement une nouvelle période, assurée maintenant de sa vitalité et encouragée dans ses efforts par MM. les médecins de Neuchâtel, à la bonne volonté desquels elle fait fréquemment appel ; elle leur exprime ici toute sa reconnaissance pour leur dévouement et leur abnégation.

Rapport du Bureau de placement des gardes-malades de la Croix-Rouge à Neuchâtel, exercice 1912. — Le Bureau de placement des gardes-malades de la Croix-Rouge ayant changé de directrice au milieu de l'exercice écoulé, a subi de ce fait quelques changements inévitables dans de telles circonstances. Néanmoins, le résultat de l'année a été assez satisfaisant, vu que bien des éléments qui s'étaient joints au Bureau les premières années, et qui n'étaient pourtant pas à la hauteur de la tâche, ont été éliminés. Malgré cette élimination, notre personnel est composé au 1^er janvier 1913 de

41 gardes-malades,
31 gardes-releveuses,
10 infirmiers,
4 gardes-aides,

soit 86, dont le plus grand nombre est presque toujours placé, sauf quelques semaines à la saison morte en automne.

14 placements n'ont pu être effectués en 1912, faute de personnel. — Le nombre de placements a été de 211 et le nombre de journées de travail de 6907. Le chiffre d'affaires pour 1912 s'est élevé à 22,205 fr. 15, soit 14,803 fr. 60 passés par nos livres et 7401 fr. 55 payés directement aux gardes.

Notre nouvelle organisation tend de plus en plus à ce que tous les placements passent par le Bureau, ainsi que tous les paiements. Tout se centralisant ainsi, le travail devient beaucoup plus régulier et plus systématique. Le personnel s'est rallié avec beaucoup de bonne volonté à ces quelques changements, dont il n'a, somme toute, qu'à bénéficier, ainsi que la clientèle, qui peut être satisfaite ainsi plus promptement avec ce nouveau système.

L'Alliance suisse des gardes-malades, dont les $^3/_4$ environ de nos gardes font partie, devenant toujours plus exigeante pour les entrées, notre Bureau est obligé, lui aussi, de n'accepter que des gardes ayant les connaissances nécessaires, ayant fait 3 ans d'hôpital et prêts, s'ils ne sont pas diplômés, à passer un examen. Ceci encore est un avantage pour le public qui sera toujours assuré d'avoir des gardes à la hauteur de leur tâche et pouvant envisager toutes les éventualités.

Notre but étant d'arriver à posséder un personnel réellement préparé pour sa grande tâche, nous croyons que le travail accompli en cette dernière année aura contribué à nous rapprocher de ce but. Dans la majorité des cas, ce sont messieurs les médecins qui nous demandent des gardes ; souvent ils nous témoignent leur satisfaction en nous les redemandant. M. S.

Alliance suisse des gardes-malades, section de Neuchâtel. — Sont candidats, affichés au Bureau dès le mois de janvier :

M^lle Louise Sieber, 1890, La Sagne, releveuse, catégorie A.
M^lle Noelie Jaccoud, 1887, Puidoux-Chexbres, catégorie B.
M. Paul-Emile Sandoz, 1879, Ponts-de-Martel, catégorie B.

Ces deux derniers candidats ont encore été admis, bien qu'ils ne peuvent être placés que dans la catégorie B ; mais ils avaient envoyé leurs demandes d'admission encore en 1912.

D'après les nouveaux règlements, il ne sera plus admis de membres dans cette catégorie, et ceux qui en font partie voudront bien se soumettre à l'examen qui leur permettra de passer en A.

Dans sa séance du 7 février, le Comité de Neuchâtel a admis comme membre (A) M^lle Décosterd, Jeanne, Française, 1878, à Gorgier (Neuchâtel).

La secrétaire : *Soeur Maria Quinche.*

Samaritains de Fribourg. — *Exercice de 1912. Compte-rendu pour 1911—12* (Extraits). Le comité a décidé à fin 1911 de ne plus publier dorénavant un compte-rendu annuel, mais seulement tous les deux ans, par contre dans les deux langues, allemande et française.

Nous nous permettons donc de vous présenter ci-après un court aperçu de l'activité de notre Société durant les années 1911 et 1912.

Une chose de tout premier intérêt pour nous est la *création d'un magasin d'ustensiles pour malades.*

Après bien des démarches et des peines, le comité a vu enfin son rêve se réaliser et trouva un local dans ce but. Sur notre demande, la commission des pauvres voulut bien nous céder gratuitement une salle à la Crèche protestante (Planche-inférieure). La Directrice de la Crèche se déclara volontiers disposée à diriger et administrer notre magasin. Ainsi se trouvait heureusement et économiquement résolue la question d'un local et de son administration.

La Révérende Sœur dirige le magasin à notre entière satisfaction. Il est important que tout le matériel, celui en caoutchouc surtout, très délicat et facilement détériorable, soit tenu avec le plus grand soin et dans un parfait état de propreté.

Nous avons eu trois cours de samaritains. La partie théorique de ces cours fut donnée par M. le Dr Weissenbach et la partie pratique par les deux moniteurs MM. Lienhard et Monti. Un intéressant exercice-alarme eut lieu le 28 juin 1911. En peu de temps, un nombre assez élevé de samaritains se trouvèrent réunis sur le lieu supposé de l'accident, prouvant ainsi qu'en cas de sinistre réel ils eussent été en état de prêter un premier et prompt secours.

Le 30 juin 1912, nous procédions à un exercice de campagne à Guin, dans le but d'éveiller parmi la population de ladite localité l'intérêt pour la formation d'une Société de samaritains.

Cet exercice eut lieu sous les yeux d'une grande affluence de public et nous croyons avoir atteint le but que nous nous proposions, puisque le 15 janvier courant commençait à Guin, avec la participation inattendue d'environ 60 personnes, un premier cours de samaritains sous la direction de M. le Dr Chassot, pour la partie théorique, et de nos moniteurs MM. Lienhard et Monti, pour la partie pratique.

De même à Flamatt eut lieu durant l'hiver 1911—1912 (en partie par notre impulsion) un cours de samaritains, dont les membres formèrent ensuite une société et participèrent à notre exercice de Guin.

Nous nous efforcerons de stimuler et d'étendre plus encore si possible que par le passé l'œuvre du secourisme dans notre canton. (A remarquer que malheureusement la section de Morat, après le départ de M. le Dr Otz, doit se dissoudre, aucun médecin de cette ville n'en voulant reprendre la direction!...)

Bibliographie

Au début de cette année, la librairie Larousse a fait paraître un livre extrêmement bien fait et qui est de nature à intéresser tous les samaritains et tous les infirmiers, si, à côté de leurs diverses occupations, ils peuvent encore consacrer quelques heures à l'étude. Il s'agit du **Larousse médical illustré.** *)

Ce livre ne remplacera point le médecin au chevet d'un malade, mais permettra à ce dernier et à son entourage de mieux comprendre les causes multiples et complexes d'une maladie et cette maladie elle-même. Grâce à un texte précis et populaire, grâce aussi à des illustrations superbes, le lecteur se rendra facilement compte des lésions produites dans l'organisme, du genre de soins à donner à telle ou telle affection, de la façon de traiter rationnellement une maladie dont le médecin aura posé le diagnostic.

Un grand développement a été donné aux causes des maladies et à l'hygiène préventive qui supprime ou diminue ces causes; cela permettra à toute personne intelligente de se rendre une aide bienvenue du médecin lorsque survient une maladie, et de surveiller son hygiène, car « mieux vaut soigner sa santé que sa maladie ».

Le Larousse médical est donc un dictionnaire de vulgarisation scientifique que nous voudrions voir non seulement entre les mains de tous les médecins, mais sur la table de tous ceux qui s'intéressent à leur santé, à celle de leur prochain, et à l'hygiène publique.

*) *Larousse médical illustré*, par le Dr Galtier-Boissière; 2462 gravures, 78 tableaux synoptiques, 33 planches en couleurs. Librairie Larousse, à Paris. — En Suisse, chez A.-G. Berthoud, à Neuchâtel, et dans toutes les librairies.

Imprimerie coopérative de Berne (rue Neuve, 34)